

NOUVELLES DE L'APRUM

Nouvelles de l'APRUM 2 février 2013

LETTRE DU PRÉSIDENT
JACQUES BOUCHER

Le violoncelle de Yuli et le Procès des universités

Le décès récent de Yuli Turovsky, professeur de violoncelle à la Faculté de musique, me touche vraiment. Le violoncelle est le plus bel objet jamais créé par le génie humain, le plus bouleversant, le plus sensuel; et quand c'est un Yuli Turovsky qui en joue, cela vient nous chercher jusqu'au fond des tripes. J'espère que, de là où il est, ce grand artiste ne m'en voudra pas de mêler sa mémoire à nos histoires de Sommet, de Procès des universités, de frais de scolarité et de sous-financement.

L'arrivée de Yuli Turovsky à Montréal, au début des années 80, a provoqué des ondes de choc dans toutes les directions de notre monde musical et universitaire. Mes amis musiciens connaissaient déjà le trio Borodine. Ils n'en revenaient pas de voir que Turovsky s'installait définitivement chez-nous, devenait professeur à notre Faculté de musique et fondait l'ensemble *I Musici* de Montréal (dont le nom à lui seul indiquait l'ampleur du projet : les grandes ligues, rien de moins). Je me rappelle très bien l'enthousiasme et la fierté de la direction de l'UdeM quand *I Musici* de Montréal a donné son premier concert à Montréal. Je me souviens aussi d'une décision qui m'avait un peu étonné à l'époque : certains membres de la haute direction de l'UdeM avaient décidé d'accompagner le groupe à son premier concert à New-York. Au retour, tout le monde flottait sur un nuage.



On pourrait se demander si l'UdeM a payé la note, si la dépense était justifiée, si le jus d'orange était trop cher ou la facture totale trop élevée. Tout compte fait, s'agissait-il d'une bonne décision? Assurément, selon moi, même si nous étions dans une situation financière particulièrement difficile (l'UdeM a toujours été « dans une situation financière particulièrement difficile »)...

...Et vous voyez où je veux en venir!!!

Dans une négociation serrée, la tentation est grande de frapper fort et de blâmer celui ou celle qui a peut-être — probablement — certainement commis certaines erreurs, de remettre en cause la crédibilité ou même la légitimité de ceux et celles qui ont osé prendre telle ou telle décision. Oh!

Combien d'ordinateurs et de rayons de bibliothèques sont partis à jamais...! En somme, on peut tout regarder par le petit bout de la lorgnette. On peut surtout continuer à faire ce que nous faisons collectivement depuis près d'un an : oublier que nos universités sont l'une des plus belles réussites de notre vouloir-vivre collectif et braquer plutôt les projecteurs sur les îlots Voyageur, les primes de départ et les notes de frais.

Réveillons-nous, bon sang de bon sens!

Ce qui ne veut pas dire qu'il faut agir comme un conclave, s'exempter de rendre des comptes, camoufler les erreurs de jugement ou de gouvernance. Le défi est de mettre en place des mécanismes irréprochables de prise de décision, de reddition de comptes et de transparence sans paralyser les universités dont le Québec a besoin et a tout lieu d'être très fier. C'est la raison pour laquelle il y a un Sommet dans quelques jours. Un Sommet, pas un procès! Il me semble???

En somme, il faut surtout conserver une vision globale des choses. Où étions-nous il y a cinquante ans? Où sommes-nous aujourd'hui? Où se placent nos universités sur la scène locale et internationale? Avons-nous fait du bon travail? Offrons-nous à nos étudiants et au Québec des universités de broche à foin ou de classe mondiale? Que dire de nos enseignements, de nos recherches, de notre gouvernance, de notre notoriété, de notre prestige? Oui, certaines erreurs ont été commises : les administrateurs universitaires ne sont pas plus parfaits que les autres. Ces erreurs justifient-elles de condamner nos universités à un perpétuel désavantage numérique dans un monde « sportif » de concurrence impitoyable pour les meilleurs cerveaux (professeurs, étudiants et administrateurs)?

PS En terminant sur une note heureuse, j'apprends que la passion contagieuse de Yuli Turovsky pour le violoncelle a joué un rôle déterminant dans le choix de cet instrument par le jeune et exceptionnel Stéphane Tétreault. Quelle belle histoire! C'est aussi cela un professeur d'université.

PS 2 Toujours sur le thème du violoncelle, j'ai été touché par le geste « d'une généreuse donatrice » qui a mis un Stradivarius à la disposition de ce jeune de 18 ans. La tradition de mécénat au profit des artistes balbutie encore au Québec, mais nous progressons. Nous progressons.

Jacques Boucher

Président de l'APRUM

CONFÉRENCE MIDI DE JEAN-PIERRE PROULX, LE MARDI 19 FÉVRIER SUR « LA GENÈSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ET DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE AU QUÉBEC : 1814-1829 »

C'est **Jean-Pierre Proulx** professeur retraité de la **Faculté des sciences de l'éducation et journaliste au Devoir** pendant de nombreuses années qui sera l'invité de l'APRUM à la prochaine midi-conférence qui se tiendra le 19 février prochain. Il nous rapportera les faits entourant la naissance de l'école publique au Québec en situant ceux-ci dans le contexte d'alors, soit 50 ans après la conquête. Jean-Pierre Proulx expliquera le projet politique et éducatif lancé par le parti Patriote en 1814, fera état de sa mise en œuvre en 1829 et montrera comment il fut « assassiné » par le pouvoir colonial en 1836 dans le contexte du grave conflit avec celui-ci.



Pour prendre part à cette activité, nous vous demandons de **réserver votre place** car « Le Paris Beurre » veut connaître à l'avance le nombre de personnes qui participeront aux différentes activités de l'APRUM afin de bien planifier la préparation des repas.

Réserver est facile et **deux moyens** fort simples de le faire **sont à votre disposition**.

* Le premier est l'envoi d'**un courrier électronique** à aprum@assoc.umontreal.ca.

* Le second est de **laisser un message au 514 343-7635**, la boîte vocale de l'APRUM.

Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent au repas du 15 janvier ». **Vous avez jusqu'à jeudi midi le 14 février pour faire votre réservation.**

Merci.

Gilles Rondeau

Vice-président de l'APRUM

CARNET DU RECTEUR

En marge du sommet sur l'éducation supérieure, le Recteur de l'Université de Montréal tient un carnet où il discute des enjeux qui confrontent les milieux de l'éducation et des positions de son administration sur ces questions. Un bon endroit pour trouver matière à réflexion.

<http://recteur.umontreal.ca/>

CARNET DE JEAN-PIERRE PROULX

Il n'y a pas que le recteur qui se prononce sur les questions d'éducation, loin de là. Notre collègue Jean-Pierre Proulx professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation tient lui aussi un carnet des plus intéressants où il aborde un large éventail de questions touchant de multiples aspects de notre système d'éducation de l'élémentaire au post-universitaire. Voici quelques titres tirés de son carnet...



« *C'est aux parents de décider de l'intégration des enfants handicapés* »

« *La gouvernance des universités : deux questions* »

« *Chapeau les filles* »! *D'accord. Mais à quand* « *Chapeau les garçons* »?

« *Faut-il favoriser la concurrence en éducation?* »

« *Dix défis de l'école québécoise* »

En prime vous pourrez commenter les textes du carnet et discuter de ceux-ci avec Jean-Pierre.

<http://proulxj.wordpress.com/>

RETOUR SUR LE REPAS ENTRE COLLÈGUES LE MARDI 15 JANVIER DERNIER



Une quinzaine de braves n'ont pas craint les rigueurs de janvier et ont participé quelque 14 aurores après le Jour de l'An, au premier repas entre collègues de l'année 2013 organisé par l'APRUM. Plusieurs eurent le plaisir d'y rencontrer notre président sortant, Jacques St-Pierre. Montrant toute la vigueur et la détermination qui le caractérisent notre collègue Jacques nous a honoré de sa présence en prenant part à ces agapes. La joie était évidemment elle aussi au rendez-vous. Notre président Jacques Boucher a souhaité à tous les membres présents une excellente année 2013 et lancé quelques sujets de discussion qui ont animé la salle. Un beau prolongement de la période des fêtes que ce repas!

Gilles Rondeau
Vice-président de l'APRUM

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Hommage à la professeure Gabrielle Clerk

La carrière de Gabrielle Clerk s'étend sur plus de quarante ans. Dès 1948, après l'obtention d'une licence en psychologie de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, elle se vit confier des tâches d'enseignement à l'Institut de psychologie comme professeure à demi-temps. En 1949, elle est tour à tour assistante professeure et professeure agrégée. Elle devient professeure à temps plein en 1960, et professeure titulaire en 1966.



Détentrice d'un doctorat en 1953 à la suite d'une thèse sur le test de Rorschach, elle contribua à l'édification et à l'expansion de l'Institut. Elle fut la première titulaire de nombreux cours en psychologie clinique d'orientation psychanalytique et elle fut à l'origine du Service de consultation du département et de la mise sur pied des stages et internats pour les étudiants de maîtrise et de doctorat. Son implication dans l'aspect professionnel de la psychologie allait de pair avec l'encadrement de nombreux étudiants aux études supérieures (15 doctorats, 56 maîtrises). Parmi les étudiants qu'elle a dirigés, plusieurs ont embrassé une carrière universitaire ou ont accédé à la direction de services de psychologie en milieu hospitalier.

À la suite d'une spécialisation en psychanalyse d'adultes et d'enfants elle fut la première femme d'origine canadienne-française et québécoise à être diplômée de l'Institut canadien de psychanalyse en 1968. Elle participa de façon significative aux activités de cette société par la formation d'analystes d'enfants et s'engagea dans ce domaine comme consultante à l'Hôpital de Montréal pour enfants et participa, à l'Université McGill, à la formation des professionnels en santé mentale. Les contenus de ses enseignements portaient sur les techniques projectives, la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, l'intervention psychanalytique avec les enfants et les adolescents. Elle réalisait aussi des séminaires de recherche sur l'agressivité et la psychosexualité de la femme. Elle avait également une pratique de psychanalyste à Montréal.

La professeure Clerk s'est également impliquée dans diverses instances de l'Université dont le Conseil de la Faculté des arts et des sciences de 1972 à 1975, la Commission de coordination des sciences de la santé de 1977 à 1981, l'Assemblée universitaire de 1975 à 1979, le Comité des promotions de 1978 à 1986, le Comité des différends de 1981 à 1987 et le Comité de l'éméritat. De plus, soucieuse d'établir des liens entre l'Université et la profession, elle a participé à de nombreux comités universitaires et professionnels établissant des contacts avec des professions connexes à la psychologie, comme la psychiatrie, le service social et la psycho-éducation.

Les nombreuses publications et communications de Gabrielle Clerk témoignent, à l'évidence, de l'ampleur et de la qualité de ses travaux de recherche. Son adhésion au

modèle scientifique-professionnel, son souci constant de conjuguer la pratique clinique avec la recherche théorique et d'établir des ponts entre l'Université et la profession ont été reconnus par l'obtention du statut de professeur émérite et du Mérite annuel de l'Ordre des Psychologues en 1987.

Michel Lespérance
Secrétaire général émérite

Réalisé avec la collaboration de Thérèse Gouin-Décarie, collègue professeure et amie de Gabrielle Clerk.

Hommage à Bernard Carnois

Bernard Carnois fut notre collègue au Département de Philosophie. Ses années de formation universitaire à la Sorbonne lui avaient permis de franchir avec brio les étapes d'une diplomation traditionnelle : Licence de Philosophie en 1959, Diplôme d'études supérieures en 1960, CAPES en 1963 et Doctorat de 3^e cycle de philosophie en 1971. Dans son dossier universitaire figure un témoignage proprement remarquable d'un de ses professeurs, devenu par la suite l'un de ses amis. Louis Guillermit, Professeur à



l'Université de Provence, écrit : « J'ai connu monsieur Bernard Carnois en 1959 à Paris, à la Sorbonne, où j'étais chargé d'un enseignement d'Histoire de la Philosophie. Il préparait à l'époque sa Licence de Philosophie et, comme tous mes collègues, j'ai reconnu en lui un étudiant exceptionnellement brillant. En 1960, j'ai suivi avec le plus grand intérêt la préparation de son Diplôme d'études supérieures auquel monsieur Paul Ricoeur accorda la mention Très Bien. En mai 1963, j'étais membre du jury qui lui décerna la mention Très Bien aux épreuves pratiques du C.A.P.E.S. Il avait fait devant ses élèves une excellente leçon qui révélait non seulement la solidité et l'étendue de sa culture, mais des dons d'enseignant tout à fait remarquables : il savait éveiller

les esprits et les guider dans la réflexion. Aussi n'ai-je pas été surpris d'apprendre l'excellente réputation dont jouissait son enseignement au Québec [...] En mars 1971, il a soutenu devant l'université de Paris X une thèse de doctorat de troisième cycle, sous la direction de monsieur Paul Ricoeur, qui obtint la mention Très Bien avec les félicitations du jury. Ce travail fut publié en 1973 aux éditions du Seuil sous le titre *La Cohérence de la doctrine kantienne de la liberté* [traduit sous le titre *The Coherence of Kant's Doctrine of Freedom*, University of Chicago Press, 1987]. Dans un compte-rendu de la *Revue philosophique*, j'ai accordé de vifs éloges à cette remarquable contribution à l'étude de la philosophie de Kant. Solidement appuyé sur les textes qu'il analyse avec précision, ce livre montre avec une grande clarté comment la conception kantienne s'est progressivement approfondie et enrichie. Monsieur Carnois y fait la preuve qu'il est en pleine possession d'une méthode d'analyse qui laisse prévoir une réussite comparable lorsqu'il l'appliquera à d'autres domaines en Histoire de la Philosophie [...] ».

Amorcée sous de telles auspices, Bernard Carnois a poursuivi sa carrière professorale à l'Université de Sherbrooke (à compter de 1964), puis à l'UQAM de 1969 à 1975, enfin à l'Université de Montréal de 1975 jusqu'à son passage à la retraite en 1997. Professeur agrégé, il y fut promu au rang de Professeur titulaire en 1984.

Son champ de recherche couvrait l'éthique, la philosophie de l'action, la philosophie du langage et l'histoire de la philosophie moderne, notamment la philosophie kantienne. Par le biais de la philosophie de l'action et de la sémiotique, il s'est aussi intéressé au pragmatisme de Charles S. Peirce. Il faisait preuve d'une extrême rigueur dans ses analyses et savait faire passer l'essentiel de ses résultats de recherche dans des cours et des séminaires d'une qualité rarement égalée. Il avait un très grand souci de pédagogie. Il estimait que le professeur qu'il était ne devait nullement faire l'économie d'une préparation longue et minutieuse et que celle-ci devait s'appuyer sur l'analyse méthodique des textes et la prise en compte des principales interprétations. Il investissait de considérables efforts pour rendre le texte même de ses leçons parfaitement clair et ordonné. Au fil des générations, nombre d'étudiants ont témoigné d'avoir beaucoup et bien appris auprès de ce professeur qui leur était entièrement dévoué et savait entretenir un véritable et fructueux dialogue avec eux. Pour ceux qu'il a formés, notamment à la maîtrise et au doctorat, il reste un grand maître.

François Duchesneau
Professeur émérite
Département de philosophie
Faculté des arts et des sciences

MESSAGES DU TRÉSORIER JEAN-ROBERT DEROME



Le Club informatique

Tous sont invités au Club informatique, en particulier les néophytes. La prochaine rencontre aura lieu le 19 février (vers 14h30) au pavillon Roger-Gaudry salle D-429. Cette salle est située en face du secrétariat du Département de physique. Vous pouvez, si vous le désirez, obtenir plus d'information par téléphone au 514-731-4876 ou par courriel à l'adresse suivante jean-robert@deromelyons.ca.

Les envois par courrier électronique

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez vous joindre à eux, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante jean-robert@deromelyons.ca avec copie à : aprum@assoc.umontreal.ca

Vos coordonnées (adresse, téléphone, adresse courriel...) changent?

Envoyez un message à aprum@assoc.umontreal.ca

Ou laissez un message au 514 343-7635

APRUM

Université de Montréal

C.P. 6128, succ. centre-ville

Montréal (Québec)

H3C 3J7

PRIORITÉ AU RECRUTEMENT. UN APPEL À TOUS

L'APRUM compte environ 650 membres. Nous avons comparé notre liste avec celle des professeurs retraités de la DRH; environ 80% des professeurs retraités seraient membres de l'APRUM. C'est plus que respectable. Mais comme nous sommes insatiables... votre Conseil a décidé de faire du recrutement une priorité pour 2012-2013. Nous nous concentrerons sur les retraités des deux dernières années ainsi que sur ceux et celles qui ont déjà été membres de l'APRUM, mais qui n'ont pas renouvelé leur adhésion. Nous tenterons de les joindre par courrier ou par courriel. Mais nous savons tous que rien ne vaut les contacts *viva voce*.

Nous avons besoin de votre collaboration. **Si chacun de ceux et celles qui lisent ce message recrute UN NOUVEAU MEMBRE, nous aurons réussi au-delà de nos espérances.** Nous vous rappelons que l'adhésion est gratuite la première année.

Voici le formulaire d'adhésion que nous faisons parvenir aux nouveaux retraités. Si vous le remplissez au nom d'un futur membre (avec son accord...!) et nous le faites parvenir par courrier ou courriel, le tour sera joué.

Merci à l'avance.

Jacques Boucher

Président

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)

Je demande par la présente mon adhésion à l'APRUM

Nom et prénom(s) :	
Adresse à domicile :	
Adresse internet :	
Téléphone :	
Numéro matricule à l'UdeM :	
Date de prise de la retraite :	
Unité administrative (Faculté, école, département) :	
Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :	
S'il y a lieu, fonctions administratives déjà exercées :	

Pour obtenir une copie de ce formulaire (en format jpg, pour impression), cliquer [ici](#).

SVP faire parvenir à :

APRUM,
Université de Montréal
C.P. 6128, succ. Centre-ville,
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ou :

aprum@assoc.umontreal.ca

Les informations personnelles transmises à l'APRUM demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.